

## MÉTADONNÉES

**Intitulé exact :** *James L. Buckley, et al. v. Francis R. Valeo, Secretary of the United States Senate, et al.*, 424 U.S. 1 (1976)

**Alias :** N/A

**Thème :** Grands principes du droit constitutionnel

**Mots-clés :** Liberté d'expression ; Premier Amendement ; dépenses de campagne

---

## Résumé des faits :

Le Congrès adopte une série d'amendements au *Federal Election Campaign Act de 1971* en matière de financement des campagnes électorales fédérales. Ces amendements incluent, entre autres, la création d'une Commission électorale fédérale (*Federal Election Commission*), des plafonds des dépenses par les candidats et leurs partis, des plafonds des financements issus du secteur privé ou de personnes privées et des mesures de transparence quant aux principaux financeurs de chaque candidat.

Un ensemble de personnalités politiques contestent la constitutionnalité de ce texte.

## Question(s) de droit :

Le gouvernement fédéral peut-il réglementer le financement des campagnes électorales fédérales ?

## Solution(s) :

À l'unanimité de ses membres (mais avec cinq opinions concurrentes et dissidentes sur certains points), la Cour Suprême considère que l'ensemble des dispositions imposant un plafond de dépense aux candidats et à leurs partis dans le cadre des élections fédérales porte atteinte au Premier Amendement.

## Principe(s) dégagé(s) :

Cette décision étend la protection du Premier Amendement (prohibant toute atteinte portée à la liberté d'expression) aux dépenses de campagne.

\*\*\*

## Citation(s) importante(s) :

- *Per Curiam* : « *The Act's contribution and expenditure limitations operate in an area of the most fundamental First Amendment activities. Discussion of public issues and debate on the qualifications of candidates are integral to the operation of the system of government established*



by our Constitution. The First Amendment affords the broadest protection to such political expression in order “to assure [the] unfettered interchange of ideas for the bringing about of political and social changes desired by the people” (Roth v United States, 354 U.S. 476 (1957)) » [p. 14]<sup>1</sup>.

- *Per Curiam* : « A restriction on the amount of money a person or group can spend on political communication during a campaign necessarily reduces the quantity of expression by restricting the number of issues discussed, the depth of their exploration, and the size of the audience reached. This is because virtually every means of communicating ideas in today's mass society requires the expenditure of money. The distribution of the humblest handbill or leaflet entails printing, paper, and circulation costs. Speeches and rallies generally necessitate hiring a hall and publicizing the event. The electorate's increasing dependence on television, radio, and other mass media for news and information has made these expensive modes of communication indispensable instruments of effective political speech. (...) By contrast with a limitation upon expenditures for political expression, a limitation upon the amount that any one person or group may contribute to a candidate or political committee entails only a marginal restriction upon the contributor's ability to engage in free communication. A contribution serves as a general expression of support for the candidate and his views, but does not communicate the underlying basis for the support. The quantity of communication by the contributor does not increase perceptibly with the size of his contribution, since the expression rests solely on the undifferentiated, symbolic act of contributing. At most, the size of the contribution provides a very rough index of the intensity of the contributor's support for the candidate » [pp. 19-21]<sup>2</sup>.

### Postérité :

- Cette décision a été progressivement étendue, d'abord au niveau fédéré (dans le cadre des campagnes d'initiatives citoyennes, les plafonds de financement par les entreprises ont été jugés inconstitutionnels dans la décision *First National Bank of Boston v Bellotti*, 435 U.S. 765 (1978)) puis au niveau fédéral. Ainsi, les plafonds de dépenses consacrées à des actes de soutien de candidats par des associations ou entreprises à des élections fédérales ont été jugés inconstitutionnels dans la décision *Citizens United v Federal Election Commission*, 558 U.S. 310 (2010), et les plafonds de financement individuel de

---

<sup>1</sup> « Les plafonds imposés au financement et aux dépenses de campagne opèrent dans le champ d'application le plus fondamental du Premier Amendement. La discussion de problématiques publiques et les débats sur les qualités des candidats font partie intégrante du système de gouvernement instauré par notre Constitution. Le Premier Amendement accorde la plus large protection à ce type d'expression politique afin 'd'assurer, sans entraves, un échange d'idées à même d'assurer l'émergence des changements sociaux et politiques que désire le peuple' (*Roth v. United States*, 354 U.S. 476 (1957)). »

<sup>2</sup> « Un plafonnement de la somme qu'une personne ou qu'un groupe peut dépenser dans le cadre de sa communication politique de campagne réduit nécessairement ses capacités d'expression en réduisant le nombre de problématiques abordées, la précision de leur traitement et la taille de l'audience atteinte. C'est inévitable dans la mesure où l'ensemble des moyens de communication de notre société de masse impose d'engager des dépenses. La diffusion du plus simple des tracts ou de prospectus implique de couvrir le coût de son impression, du papier utilisé et de sa distribution. Les discours et rassemblements impliquent la location d'une salle et la promotion de l'évènement organisé. La dépendance grandissante des électeurs à la télévision, à la radio et aux autres médias de masse pour accéder aux informations et actualités a rendu ces modes de communication coûteux indispensables à un discours politique efficace. (...) Contrairement au plafonnement des dépenses en matière d'expression politique, le plafonnement du montant que toute personne ou groupe peut consacrer à un candidat ou à un parti n'implique qu'une atteinte marginale à la capacité du contributeur à exprimer ses opinions. Un soutien financier constitue l'expression générale d'un soutien pour un candidat et ses opinions, mais il ne révèle pas la raison de ce soutien. L'ampleur de l'expression de ce soutien par le contributeur n'augmente pas substantiellement avec le montant consacré à sa contribution, dans la mesure où ce soutien repose sur l'acte symbolique et indifférencié de contribuer au financement de ce candidat. Le montant de cette contribution permet, tout au plus, d'évaluer grossièrement l'intensité du soutien que le contributeur témoigne au candidat. »



candidats ou de parti l'ont été dans la décision *McCutcheons v Federal Election Commission*, 572 U.S. 185 (2014).

\*\*\*

**Références extérieures :**

- [GORA, Joel, « The Legacy of \*Buckley v Valeo\* », \*Election Law Journal\*, vol. 1, n° 1, 2003, pp. 55-67.](#)
- [POLSBY, Daniel D., « \*Buckley v Valeo\*: The Special Nature of Political Speech », \*The Supreme Court Review\*, vol. 1976, 1976, pp. 1-43.](#)
- [ZOLLER, Élisabeth, « Le financement des campagnes électorales », in \*Les grands arrêts de la Cour Suprême des États-Unis\*, Dalloz, 2010, pp. 468-487.](#)



© Chaire Droit public et politique comparés (copie, distribution et communication par tous moyens et sous tous formats, sous réserve de crédit et sans modification ; aucune utilisation commerciale autorisée)